

! AVIS AUX PLAISANCIERS

Le chenal de navigation en dessous du pont de l'Île-aux-Tourtes sera relocalisé dès le 16 juin.

Les plaisanciers devront emprunter le passage balisé plus à l'est du pont (du côté de Senneville). Veuillez noter que d'autres changements auront lieu au courant de l'été. Ils seront annoncés dès que possible.



Lorsque vous naviguez près du chantier de construction, il faut :

- Circuler uniquement dans le **chenal de navigation** délimité par les bouées;
- Réduire la **vitesse** de votre embarcation (zone sans vague);
- Porter attention à la **signalisation maritime** en place;
- Éviter de vous approcher des **barges de construction**.

Restez à l'affût des avertissements de navigation (AVNAVs).

Suivez les projets de maintien et de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes :

 [Québec.ca/ile-aux-tourtes](https://quebec.ca/ile-aux-tourtes)

 [Maintenance et reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes](#)

 [@Projets_PIAT](#)